

Pour diffusion immédiate
Le 21 février 2008

numéro 08-036

Le gouvernement du Yukon nomme un nouveau juge à la Cour territoriale

WHITEHORSE – Le gouvernement du Yukon a annoncé aujourd'hui la nomination de Michael Cozens en tant que troisième juge de la Cour territoriale du Yukon.

« Notre gouvernement est heureux de nommer cette personne hautement qualifiée à la Cour territoriale », a dit la ministre de la Justice, Marian Horne.

Le juge Cozens a obtenu son diplôme en droit de l'Université Dalhousie, en Nouvelle-Écosse, en 1992. Depuis 2003, il était procureur de la Couronne au sein du Service fédéral des poursuites, à Whitehorse. Avant d'occuper le poste de procureur de la Couronne, il a exercé le droit dans un cabinet de Whitehorse dans nombre de domaines, y compris le droit civil et le droit de la famille.

« Le juge Cozens a une excellente éthique du travail, un bagage solide et une vaste expérience qui serviront bien la Cour territoriale », a ajouté M^{me} Horne.

M. Cozens est le candidat qui a été choisi au terme du processus de sélection établi dans la *Loi sur la Cour territoriale*. Le Conseil de la magistrature dresse une liste de candidats possibles et soumet la liste au ministre de la Justice. Le Conseil de la magistrature est composé de représentants de la Cour suprême du Yukon, de la Cour territoriale, des premières nations ainsi que d'avocats et de représentants du public.

-30-

Renseignements :

Roxanne Vallevand
Communications
Conseil des ministres
867-633-7949
roxanne.vallevand@gov.yk.ca

Chris Beacom
Communications
Justice
867-393-7081
chris.beacom@gov.yk.ca